



Réunion CE du 29 et 30 juin 2017

Vos élus Force Ouvrière CE :

Agnès CAMPANELLA, Jean Daniel GARRIGUES, Dany KOSKAS, Sébastien MOULLET, Erika MOYSE, Marc-Antoine PEAN, Laurent NAEGELY, Many-Vong THAMMASAGNA, Sandrine TERRON

Votre représentante syndicale CE :

Marie-Ange FAY

Vos élus membres du Bureau du CE :

Agnès CAMPANELLA **Secrétaire**
 Sandrine TERRON **Secrétaire adjointe**
 Marc-Antoine PEAN **Trésorier**
 Laurent NAEGELY **Vice-président de la commission ASC**

Ordre du Jour

Séance extraordinaire :

2.Fonctionnement du Comité d'Etablissement

Approbation des comptes au 31/12/16
 Quitus
 Affectation du résultat en report à nouveau

Ordre du Jour

Séance ordinaire :

1. Marche générale de l'établissement

Consultation :

1.1. Consultation annuelle obligatoire sur la situation économique et financière de Pôle emploi PACA:

Information :

1.2. Bilan du médiateur 2016
 1.3. Trajectoire GDD : présentation du premier palier de baisse de charge
 1.4. Point sur les expérimentations en cours en PACA

- 1.5. Ajustement de l'organigramme de la direction régionale
- 1.6. Plan de formation complément renforcement de l'indemnisation
- 1.7. Présentation de l'organisation des équipes en agence
- 1.8. Ressources humaines :
 - 1.8.1. Critères 2017 de la prime pour les agents de droit public
 - 1.8.2. Tableau de bord RH mensuel et trimestriel
- 1.9. Tableau d'Activités et Budget Régional
 - 1.9.1. Tableau de bord des résultats
 - 1.9.2. Budget régional

2.Fonctionnement du Comité d'Etablissement

- 2.1. Validation de la désignation du commissaire au compte retenu par la Commission des Marché
- 2.2. Vote sur le devis social proposé par l'expert-comptable pour la gestion des futures secrétaires embauchées par le CE
- 2.3. Vote sur une convention d'assistance juridique
- 2.4. Information/consultation sur les projets de la commission ASC
- 2.5. Solde bancaire
- 2.6. Point budget ASC
- 2.7. Compte rendu des commissions du CE
- 2.8. Compte rendu du CCE

Séance extraordinaire du 29 juin:

Approbation des comptes :

POUR 10 : CGT FO SNU
 ABSTENTION 5 : CFDT SNAP
 NPPV 4: SUD CGC

Vote pour quitus :

POUR 10 : CGT FO SNU
 ABSTENTION 5 : CFDT SNAP
 NPPV 4: SUD CGC

Vote pour affectation du résultat à nouveau
POUR 10 : CGT FO SNU
ABSTENTION 9 : CFDT SNAP SUD CGC

CE ordinaire du 29 juin :

Point sur les activités de Corse gérées par PACA

Les Activités centralisées de Manosque et Rabatau gèrent les dossiers indemnisation DE
Les RH gèrent la paie agents de Corse.

Quels moyens donne la DG pour pallier au surplus d'activité des agents en PACA ?

Vigilance au principe de la grève bafouée puisque les activités non traitées en Corse du fait de la grève sont transférées à d'autres régions.

Un point bilan sera effectué au prochain CE.

Approbation des 4 PV des CE précédents :

13 pour 6 abstentions

Point 1.1 consultation situation économique PE PACA

Le budget est voté par le conseil d'administration
Le conseiller financier de l'état surveille le process de mise en place.

Deux 2 fois par an, le commissaire aux comptes fait un rapport et les comptes sont présentés au CA.

Le CCE a été consulté sur la situation économique et sociale le 14.06.2017.

La part du budget d'intervention a doublé par rapport 2015 du fait du plan 500 000.

On note une baisse du budget de fonctionnement de l'établissement et de la masse salariale.

FO revendique une hausse des salaires.

Une expertise est demandée par SUD sur les comptes :

POUR 10 : SNAP, CGC, SUD, SNU,
CONTRE : 8 FO et CGT

FO vote contre car il n'y a pas d'utilité à expertiser les comptes du fait qu'ils sont l'émanation de la politique de l'établissement .FO se cantonnera à voter contre ce budget sur la même ligne que le CCE.

La Direction est excédée par une demande d'expertise à 100 000 euros qui pourraient servir à autre chose alors que les comptes ont été expertisés et vérifiés.

Suspension de séance

A la reprise : la CFDT souhaite revenir sur son vote.

SUD refuse car on ne pas revenir sur un vote.

Suspension de séance

Nous proposons à la direction de créer une commission composée d'un membre par OS qui sera chargée de mener cette expertise avec l'appui du service finance. La Direction accepte.

POUR 13 : FO CGT SNU CFDT
ABSTENTION : SNAP SUD CGC

FO vote POUR afin de débloquent cette situation et éviter une expertise coûteuse et inutile.

Point 1.2 : bilan 2016 du médiateur

Le bilan 2016 est en ligne. Les réclamations sont principalement effectuées par courriel ou courrier.

2200 demandes en 2016. Légère augmentation sur 2016.

Le DR reprend 95% des préconisations du médiateur.

L'équipe en PACA est composée de 10 personnes.

Aujourd'hui les demandes sont traitées au fil de l'eau, il n'y a plus de stock ce qui permet de rétablir la relation de confiance avec les usagers qui reçoivent une réponse dans un délai raisonnable.

Point vigilance : Pour que le médiateur puisse traiter une réclamation, il est impératif qu'il y ait une trace écrite de la demande initiale du demandeur en agence (courrier, conclusion d'entretien, mail) sinon la demande n'est pas recevable et sera renvoyé en agence pour traitement.

1.3. Trajectoire GDD : présentation du premier palier de baisse de charge

Baisse estimée de 18% de la charge

Comparaison effectuée avant la mise en place du NPDE (T4 2015) et après (T1 2017).pas d'effet à la hausse.

La direction possède l'historique des décisions automatiques et en connaît le nombre mais pas celui qui les techniciens GDD doivent reprendre suite à une décision erronée.

Baisse du nombre de jours ARC indemnisation, l'accueil en flux ne s'exerçant que le matin.

Forte baisse de la file indemnisation téléphonique en agence, normal car la plateforme a repris l'essentiel de cette activité.

Cependant il ressort une hausse considérable du nombre d'appels sortants vers les DE s'expliquant par le traitement des attentes et de

la proactivité (tous les contacts téléphoniques sont tracés : DPC, ...etc).

La Commission mixte trajectoire GDD se réunit en septembre afin d'examiner les charges/effectifs site par site.

Un point sera ensuite effectué par la direction lors d'un prochain CE.

Quid des décisions gouvernementales pour 2018, peuvent-elles impacter ce dossier ?

La DR ne veut pas aller trop vite sur l'aspect RH en attendant ces décisions gouvernementales.

FO constate que certaines activités sont sous évaluées ou non incluses dans le travail des agents GDD.

Ex : Mail.net indemnisation : c'est le ticket qui compte et non le nombre d'échanges.

Pour **FO** nous ne sommes pas en période de baisse d'activité.

On constate dans certains sites une baisse naturelle de l'effectif (retraites, mutations..) alors que l'activité demeure, ce qui a un impact anxiogène sur les agents tenus par le suivi des indicateurs.

Un appel est fait au DR pour régler ce problème d'effectif dans les agences concernées.

La Direction reconnaît le travail des agents, PACA est 3ème région de France pour les indicateurs du moment.

Pour ce qui est du positionnement métier, la Direction constate que les GDD font plutôt le choix de rester sur le métier indemnisation.

1.4. Point sur les expérimentations en cours en PACA

TPE : listage et ciblage des TPE à prospecter afin de récupérer des offres d'emploi et de nouer des contacts avec ces entreprises.

Suivi guidé renforcé : expérimentation en cours. Présentation Mon Assistant Personnel aux équipes concernées la Valentine, le Cannel du var et Nice ouest.

La commission projet va construire un questionnaire afin de les soumettre aux sites expérimentaux.

FO dénonce que ces nouvelles modalités sont déjà anticipées sur certains sites alors que l'expérimentation n'est pas conclue.

Mon Assistant Personnel : Des moyens supplémentaires seront alloués aux agences expérimentales pour pallier l'absence des personnes missionnées sur ce dispositif. Le Cannel du var et Nice ouest

1.5. Ajustement de l'organigramme de la direction régionale

Point partiel, un nouveau point sera fait en octobre. Changement de dénomination et ajustement de services.

Cet ajustement touche la direction régionale afin d'être en miroir avec l'organisation de la direction générale.

Cela concerne surtout des collaborateurs de Nice (Billetterie).

Changement Plan projet qui intègre le LAB, Pole emploi est en phase avec l'innovation. Direction Service partenariat modifiée. Renforcement des pôles aides et mesures.

2.1. Validation de la désignation du commissaire au compte retenu par la Commission des Marché

C'est le cabinet Goyrand qui est retenu.

2.2. Vote sur le devis social proposé par l'expert-comptable pour la gestion des futures secrétaires embauchées par le CE

Le cabinet AUDITEUR SAS, Philippe ARNAUD, expert-comptable, est retenu pour cette mission.

2.3. Vote sur une convention d'assistance juridique

C'est le Cabinet Grimaldi choisi par le bureau qui est retenu.

2.4. Information/consultation sur les projets de la commission ASC

Voir flash ASC

A noter que la **CGC** s'abstient sur l'intégralité des projets

Et le **SNAP** vote contre les projets bien être et s'abstient sur d'autres projets. Il ne souhaite pas s'expliquer sur son vote.